



Toutes les actions, tous les projets menés au sein de l'accueil de loisirs sont en lien avec le Projet Educatif de Territoire (PEdT) et la charte qualité du Plan Mercredi.

Le PEdT est un outil permettant à la collectivité de mobiliser les ressources du territoire afin de proposer aux enfants, dans le respect des compétences de chacun, la complémentarité et la continuité des temps éducatifs.

Il est basé sur 5 axes:

- Exploitation des ressources locales,**
- Aménagement des temps calmes,**
- Accueil de la différence,**
- Continuité et lien entre les acteurs,**
- Sécurité.**



La Charte qualité du Plan mercredi :

Elle repose sur 4 objectifs principaux : Articulation des activités périscolaires avec les enseignements, accueil de tous les publics, ancrage des projets dans le territoire, qualité des projets d'animation.